

## Contrat Local de Santé (CLS) du territoire messin 2017-2020

Compte-rendu de la réunion plénière CLS du 17 janvier 2018 – Cloître des Récollets

MAJ : 01/03/18Rédigé par : C. LEMOINE-FALGASValidé par : J. BEGUINET

Objet: Réunion de lancement de la mise en œuvre du CLS avec les partenaires le 17 janvier 2018

## Ordre du jour de la réunion

- Présentation des modalités et du calendrier de financement des actions CLS 2018
- Présentation de la démarche d'évaluation des actions CLS et de l'accompagnement proposé par l'Ireps Lorraine
- Présentation du calendrier prévisionnel des actions 2018

Ouverture de la réunion par Mme Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère déléguée à la Santé de la Ville de Metz qui revient sur l'origine du CLS à savoir un engagement de campagne de M. le Maire. Mme MERGEN-MOREL souligne son attachement à appréhender la santé dans le sens de l'Organisation Mondiale de la Santé avec une approche globale et positive.

## Informations préalables

Signature du CLS du territoire messin le 9 novembre 2017 par 15 signataires dont l'ARS Grand Est, la Ville de Metz, le Conseil Régional Grand Est, Metz Métropole, le Département de la Moselle, la CPAM de Moselle, le Régime Local d'Assurance Maladie, le CCAS de Metz, les hôpitaux du territoire (CHR, HIA Legouest, HPM, Clinique Claude Bernard, CH Jury), la CARSAT Alsace Moselle, la Mutualité Française Grand Est.

L'Education Nationale et l'URPS Médecins Libéraux Grand Est sont intéressés à valoriser leur engagement dans le cadre d'un avenant au CLS en 2018.

Structure du plan d'action : 6 axes et 55 fiches-actions

- Commencer la vie en bonne santé
- Agir pour la santé des femmes
- Prévenir et accompagner les maladies chroniques
- Promouvoir le bien-être psychique porté par le CLSM et coordonné par le CH de Jury
- Renforcer les environnements favorables à la santé
- Organiser l'accès aux soins et les parcours de santé

Les stratégies d'actions en promotion de la santé investies dans le CLS :

- Elaborer une politique publique saine
- Créer des milieux favorables à la santé
- Renforcer l'action communautaire

- Acquérir des aptitudes individuelles
- Réorienter les services de santé

## Présentation des modalités et du calendrier de financement des actions CLS 2018

#### Les co-financements possibles :

- Ville de Metz
- ARS Grand Est
- Conseil Régional Grand Est
- Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle

Les appels à projet de la Conférence des financeurs et du Contrat de Ville peuvent également être des sources de financement de certains projets du CLS, selon le public ou le territoire d'intervention.

Le CLS constitue le volet santé du Contrat de Ville.

## Les demandes de subvention doivent faire l'objet :

- ✓ D'une demande de subvention CERFA N°12156\*05 à envoyer aux référents CLS (Jérôme BEGUINET pour l'ARS et Coralie LEMOINE-FALGAS pour la Ville de Metz). Le dossier est commun à l'ensemble des financeurs. Le document CERFA est disponible sur l'espace partagé du CLS.
- ✓ D'une demande de subvention en ligne sur le site de la Ville pour les demandes de subvention faites à la Ville de Metz : <a href="http://metz.fr/pages/jeunesse\_vie\_associative/associations\_subventions.php">http://metz.fr/pages/jeunesse\_vie\_associative/associations\_subventions.php</a>. Une fois connecté à la plateforme de demande en ligne, choisir le chemin "Ville de Metz > Projet > Tous service ".

Après dépôts des demandes de subvention par les porteurs des fiches-actions auprès des référents CLS, ces mêmes référents ventilent les demandes aux financeurs, puis chaque financeur délibère.

#### 3 périodes de délibération :

	Mars	Juin	Septembre
Date limite de réception des dossiers de demandes de subvention complets	Le 31 janvier	Le 30 avril	Le 31 juillet
Etude des demandes	mi-février	mi-mai	mi-août

Pour le renouvellement d'un financement ARS, il est nécessaire de fournir l'évaluation de l'action passée.

# Présentation de la démarche d'évaluation des actions CLS et de l'accompagnement proposé par l'Ireps sur demande (appui pris en charge par l'ARS)

#### 4 étapes à retenir pour la démarche d'évaluation :

- ✓ Phase d'élaboration de l'action et du dossier de subvention : prévoir l'évaluation (indicateurs, modalités, outils). Accompagnement sur demande du porteur de l'action de l'Ireps et/ou de la municipalité.
- ✓ Dépôt du dossier de subvention par le porteur.
- ✓ Phase de mise en œuvre de l'action : accompagnement de la municipalité pour le suivi de l'action et accompagnement de l'Ireps pour la démarche d'évaluation.
- ✓ Fin de l'action : envoi du bilan à la municipalité, à l'ARS et aux financeurs, accompagnement possible de l'Ireps pour l'étude des résultats de l'évaluation.

#### La démarche d'évaluation des actions du CLS est harmonisée sur la région et comprend :

- Une fiche d'évaluation type simplifiée pour formaliser le bilan annuel d'une action CLS
- Une fiche d'aide à l'évaluation des résultats sera fournie par l'Ireps

Ces deux fiches seront transmises par la ville à chaque porteur de fiche-action au premier trimestre 2018.

L'utilisation de la fiche d'évaluation type est indispensable et conditionne le renouvellement des financements car l'utilisation du même support par l'ensemble des porteurs permettra de réaliser une évaluation de qualité avec des comparaisons entre axes stratégiques et actions. Cette fiche doit être utilisée dès la phase d'élaboration de l'action et de constitution du dossier de subvention.

#### 2 calendriers d'envoi des bilans :

- √ 3 mois après la fin de l'action pour les projets réalisés sur calendrier civil.
- ✓ Mi-septembre pour les projets réalisés sur calendrier scolaire

Pour les projets reconduits et ayant déjà été réalisés en 2017 (calendrier civil), la date limite d'envoi du rapport d'évaluation est le 30 avril 2018. Une permanence d'accompagnement Ireps aura lieu le 5 avril après-midi. La demande de rendez-vous doit être faite par le porteur de l'action.

Concernant les actions réalisées sur l'année scolaire 2017-2018 reconduites dans le cadre du CLS, la date limite d'envoi du rapport d'évaluation est le 14 septembre. Une permanence d'accompagnement l'eps aura lieu le 31 août matin. La demande de rendez-vous doit être faite par le porteur de l'action.

## Autres modalités d'appui de l'Ireps :

- Un accompagnement méthodologique individuel, sur demande du porteur de projet via le site internet de l'Ireps.
- Une formation à l'évaluation de projet à destination des porteurs de projet en priorité voire des partenaires du CLS pourrait être proposée au second semestre 2018, sous réserve de la confirmation du besoin en terme de participants (et d'engagement des responsables à libérer leur personnel) et de la validation d'un financement de l'ARS.

## Présentation du calendrier prévisionnel des actions 2018

La période de mise en œuvre des projets du CLS court de novembre 2017 à novembre 2020.

#### Les actions démarrées au 1<sup>er</sup> semestre 2018

#### Axe 1 – Commencer la vie en bonne santé

- ✓ Fiche-action 4 : le Réseau de Santé Metz Arrondissement (RSMA) expérimentera deux projets pour sensibiliser les enfants à une hygiène de vie favorable à leur santé, avec les écoles Auguste Prost (Sablon) et Maurice Barrès (Borny) entre février et juin 2018. Le réseau apportera ses compétences pour une cohérence des messages délivrés aux enfants et créer un fil rouge entre les actions menées par les écoles. Chaque programme sera mis en valeur et clôturé par un rallye santé co-construit avec et pour les enfants.
- ✓ FA 5 : le RSMA prévoit en 2018 de poursuivre le programme d'activités physiques "Bien dans ma tête, bien dans mes baskets", en lien avec le programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) POIPLUME, avec l'ambition de renforcer l'intégration des parents et de mettre en place les conditions favorables à la poursuite de la pratique d'une activité physique après le programme.
- ✓ FA 6 : en lien avec le service Politique de la Ville de Metz et le Programme de Réussite Educative, le RSMA expérimente la création d'une antenne délocalisée du programme ETP POIPLUME sur le quartier de Borny, auprès de 6 familles avec des enfants en surpoids ou obèses, de décembre 2017 à mai 2018.
- ✓ FA 8 à 10 : concernant la prévention des troubles du langage, la ville de Metz a organisé, en partenariat avec le syndicat des orthophonistes de Moselle, une première réunion de sensibilisation des professionnels municipaux de la Petite Enfance et du réseau d'assistantes maternelles en décembre avec un bilan des pratiques prévu en juin. Sur ce thème, deux cycles d'ateliers Café des parents "Parlons ensemble dès la naissance" sont en cours de programmation. Cette thématique est également prise en compte dans le renouvellement du Projet éducatif du territoire.
- ✓ FA 13 : le Comité départemental de la Ligue contre le cancer a sollicité 40 écoles élémentaires et 12 collèges pour mettre en place un programme de prévention du tabagisme en milieu scolaire. A ce jour, 12 classes de CM2 sont programmées dont 6 ont déjà été rencontrées (144 élèves), ainsi que 3 collèges (327 élèves de 6ème et 345 élèves de 5ème).
- ✓ FA 17 : l'Ecole des Sports de la ville de Metz met en place un programme de découverte d'activités physiques et sportives, sur l'année scolaire 2017-2018, à destination des jeunes filles habitant les quartiers de la Patrotte et Bellecroix et éloignées de la pratique sportive. En 2018, l'ambition est d'accompagner ces jeunes filles dans un engagement durable et pour cela de travailler sur le repérage des leviers pour inciter et aider les acteurs sportifs à accueillir les publics les plus éloignés de la pratique sportive.
- ✓ FA 18: le CRI-BIJ actualisera leur jeu éducatif "Santé et Citoyenneté" à partir d'une démarche communautaire impliquant des jeunes, des professionnels de la santé et des acteurs associatifs. Une extension du jeu sur le thème des addictions sera élaborée dans le cadre de l'action portée par le CDPA au second semestre (FA 15). Les perspectives en 2019 sont de diffuser cet outil aux partenaires et mettre en place des séances pédagogiques entre pairs.

## Axe 2 – Agir pour la santé des femmes

✓ FA 19 : le Réseau messin de lutte contre les violences faites aux femmes travaille au partage de connaissance entre professionnels, pour identifier les besoins et expérimenter des procédures de prise en charge (réunions trimestrielles en plénière ou en sous-groupes thématiques). Le CHR de Metz-Thionville et la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE) de la DDCS de Moselle travaillent pour aboutir à une convention Police-Justice-Hôpital et la formalisation d'une fiche "Parcours type des victimes de violences".

- ✓ FA 21 : en 2018, l'AIEM souhaite renforcer l'accueil de jour des femmes victimes de violences (Inform'elles), qui propose un accompagnement global et gradué de toute personnes victime de violences et apporte un soutien et une orientation dans leurs démarches administratives et juridiques.
- ✓ FA 24 : l'Ecole de Sage-femme de Metz prévoit la mise en œuvre de plusieurs cycles d'ateliers "Paroles de femmes" en partenariat avec les centres sociaux, en cours de programmation pour ce premier semestre.

#### Axe 3 – Prévenir et accompagner les maladies chroniques

✓ FA 26 : Campagne nationale Mars Bleu pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Pour information, le Colon tour sera sur Metz les 5 et 6 avril dans le hall de la gare.

Un 3<sup>e</sup> programme de dépistage organisé des cancers relatif au cancer du col de l'utérus doit être déployé à compter du mois de juin 2018 sur la Moselle (cf communiqué de presse ARS). Des actions de sensibilisation pourront être développées dans le cadre du CLS pour accompagner le lancement du programme.

#### Axe 4 – Promouvoir le bien-être psychique

- ✓ FA 31 : les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) auront lieu du 12 au 25 mars sur le thème national "Santé mentale : Parentalité et Enfance". Le but est de favoriser la rencontre entre les habitants et les acteurs locaux pour parler ensemble de la santé mentale. Pour choisir les sujets abordés, un sondage a été réalisé par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Un peu plus de 150 parents se sont exprimés. Il en ressort une méconnaissance générale des dispositifs d'accompagnement en lien avec la santé mentale du parent, de l'enfant et de l'adolescent. Les personnes qui ont répondu au sondage sont particulièrement intéressées notamment pour échanger sur les comportements favorables et défavorables à la santé mentale. Un appel à contribution a été lancé en décembre. Le programme de ces SISM sera co-construit avec les acteurs locaux volontaires fin janvier.
- ✓ FA 32 : le CLSM travaille à un questionnaire sur les besoins en information sur la santé mentale des professionnels, membres associatifs et élus, qui sera diffusé en février pour permettre l'élaboration d'une journée d'information-sensibilisation en septembre 2018. Les quatre thèmes envisagés pour être soumis à avis sont : l'organisation du champ de la santé mentale, les connaissances sur les troubles mentaux, l'accompagnement des personnes en souffrance psychique et les relations entre partenaires.
- ✓ FA 33 : La Ville de Metz, en partenariat avec l'Inserm et avec l'appui du CLSM, expérimentera le dispositif STOPBLUES de prévention primaire du mal-être et du suicide sur son territoire à partir de février et durant 18 mois. Une réunion d'information des partenaires CLS et CLSM sera organisée au mois de mars.
- ✓ FA 34 : le CH de Jury porte l'animation du CLSM avec son coordonnateur, Monsieur Stéphane TINNES-KRAEMER. Le CLSM est une plateforme de concertation et de coordination dans le champ de la santé mentale. 3 axes stratégiques constituent ce CLSM : inclusion dans la cité, amélioration des parcours et coordination entre les acteurs. Actuellement 4 thématiques sont travaillées en sous-groupes : la promotion de la santé mentale, la connaissance entre les acteurs, l'accès et le maintien dans le logement et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique.

#### Axe 5 – Renforcer les environnements favorables à la santé

- ✓ FA 35 : en 2018, l'objectif de la Ville de Metz sera de former et outiller les acteurs de l'aménagement du territoire à la prise en compte de la santé dans les questions d'urbanisme.
- ✓ FA 36 : la Ville de Metz poursuit la mise en place d'une gestion sans produits phytosanitaires des espaces verts de la ville, renforcera la participation des professionnels des espaces verts au réseau Pollin'air, mène une étude avec le CEREMA pour optimiser l'implantation des arbres et arbustes au regard des services écosystémiques rendus par les arbres et réfléchit à un projet de charte de végétalisation de l'espace public par les habitants.
- ✓ FA 37 : la Ville de Metz va mettre en œuvre l'obligation d'une surveillance régulière de la qualité de l'air intérieur et la mise en œuvre d'action de prévention dans les crèches et les écoles primaires municipales. L'année 2018 sera consacrée à l'état des lieux des moyens d'aération et à la définition de plans d'action réalisée à partir des diagnostics et pratiques observées. Dans un second temps, des ateliers de sensibilisation à la santé-environnement et des campagnes de mesure de CO2 permettront de sensibiliser les professionnels et usagers.
- ✓ FA 42 : entre 2016 et 2017, la Ville de Metz a investi dans 30 vélos à assistance électrique supplémentaires à destination des agents municipaux pour une adéquation des besoins ; en juin, deux nouveaux abris vélos de 20 places chacun (place de la République et aux Arènes) ; investissement de 15 000 € par an pour renforcer le stationnement vélo avec de nouveaux arceaux ; mise en place d'un tout nouveau service en France de vélos en libre-service sans stations, Indigo Weel, expérimenté par la Ville en partenariat avec le groupe Indigo ; renforcement de l'apprentissage du vélo chez les enfants et les adultes par le biais notamment de cycles d'ateliers dans les écoles (400 enfants par an).

#### Axe 6 – Organiser l'accès aux soins et aux parcours de santé

- ✓ FA 44 : un groupe de travail animé par le CCAS de Metz est en cours pour élaborer la Base Information Professionnelle Partagée.
- ✓ FA 46 : la MAIA du sillon mosellan du Département de la Moselle, dispositif qui intègre les services d'aide et de soin du champ de l'autonomie pour les personnes âgées de 60 ans et plus travaille à la mise en place d'un ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources) soit au service de l'orientation des personnes âgées avec l'intégration de l'offre médico-sociale. Des groupes de travail ont eu lieu en 2017 pour une opérationnalisation en 2018.
- ✓ FA 47 : dans le cadre de la Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolement des personnes Agées (MONALISA), le CCAS de Metz et ses partenaires ont décidé de mettre en place à titre expérimental sur le quartier de Metz-Bellecroix, un projet commun de lutte contre l'isolement des personnes âgées. Un des moyens est d'accompagner les personnes ayant besoin d'un coup de main, à l'occasion de "petits travaux". En effet, changer une ampoule, arroser les plantes, changer un joint de robinet, mettre en route un décodeur numérique, etc., autant d'actes du quotidien qui ne nécessitent aucune compétence professionnelle mais font appel aux talents et expériences de "bricoleurs bénévoles". Le premier semestre sera consacré à des réunions d'information pour la recherche de bénévoles, avec ensuite une perspective de les former. En parallèle, le CCAS de Metz continue à développer le service Age'Ecoute et les visites de convivialité.
- ✓ FA 48 : l'ADMR (réseau associatif de services à la personne) expérimentera un projet d'application numérique pour repérer et accompagner les personnes âgées isolées. L'application utilisée par les aides à domicile permettra de repérer les fragilités. Cette action sera complétée par la formation des bénévoles à la notion de fragilité du sujet âgé et à l'utilisation d'une grille d'évaluation, ainsi que des temps de sensibilisation sur des thématiques de prévention.

- ✓ FA 50 : l'association AIDES continue d'animer le groupe d'entraide des personnes séropositives sur Metz, de développer des interventions spécifiques avec de professionnels de santé, d'accompagner les personnes séropositives dans leurs démarches d'accès aux droits et à la santé et souhaite informer et communiquer davantage auprès des infectiologues et hépatologues sur l'existence du groupe.
- ✓ FA 52 : l'Association française des premiers répondants souhaite développer et déployer l'application smartphone "premiers répondants" sur le territoire messin et plus largement mosellan à compter de la fin du premier semestre 2018.
- ✓ FA 53 : dans les foyers de travailleurs migrants, l'équipe de l'Association ADOMA repèrent les problématiques de santé rencontrées par les résidents et permet la mise en œuvre d'accompagnement individualisé vers les services et structures de droit commun adapté. Certains foyers sont concernés et l'objectif 2018 est d'étendre l'action à d'autres foyers.

## Les actions mises en œuvre au 2<sup>nd</sup> semestre 2018

#### Axe 1 - Commencer la vie en bonne santé

- ✓ FA 3 : à partir de la rentrée scolaire 2018, l'Ireps coordonnera la mise en œuvre d'un programme d'intervention sur les compétences psychosociales "L'hygiène de vie, on y réfléchit ?" auprès des élèves de CM2 des écoles primaires des quartiers du Sablon et de Borny.
- ✓ FA 12 : le Service en Amont du Centre les Wads de l'Association CMSEA organisera un cycle d'ateliers à destination des professionnels travaillant auprès des jeunes pour les sensibiliser à l'accompagnement des jeunes sur les problématiques d'addictions, ainsi qu'un cycle d'ateliers à destination des jeunes autour des addictions pour élaborer avec eux une démarche d'intervention par les pairs basée sur les Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications.
- ✓ FA 15 : le Centre Edison de l'Association CDPA 57 élaborera avec un groupe de jeunes une extension sur la thématique des addictions du kit éducatif "Jeu Santé et Citoyenneté" du CRI-BIJ, avec pour finalité de mener une démarche d'intervention par les pairs avec cet outil de médiation.
- ✓ FA 16 : le Centre social ADACS de Bellecroix mobilisera le collège Jules Lagneau pour mener, en novembre, une semaine de prévention auprès des jeunes et de leurs parents, avec des ateliers pédagogiques, une exposition et un forum participatif, sur des thématiques de santé publiques liées aux préoccupations des jeunes et des besoins repérés par les acteurs du quartier.
- ✓ FA 14: le CRI-BIJ coordonnera l'action du collectif messin de lutte contre le Sida-VIH-IST, avec des actions de sensibilisation des professionnels et des jeunes et des actions de prévention, notamment dans une démarche de pairs à pairs.

#### Axe 2 – Agir pour la santé des femmes

- ✓ FA 20 : la DDDFE de la DDCS de Moselle pilotera la mise en place d'une session de sensibilisation et d'information à la problématique des violences, à destination des professionnels susceptibles d'intervenir dans la prise en charge des femmes victimes de violences.
- ✓ FA 23 : le Service en Amont du CMSEA élaborera un programme d'intervention sur les compétences psychosociales des femmes en chantier d'insertion, co-construit avec ces femmes, pour mettre en place un cycle de 10 ateliers pour une approche globale de la santé, en partenariat avec les structures locales du territoire.

#### Axe 3 – Prévenir et accompagner les maladies chroniques

- ✓ FA 26 : l'ARS va coordonner le partenariat entre les associations œuvrant au dépistage organisé des cancers, l'Assurance Maladie et les représentants des professionnels de santé (URPS, Ordres) pour améliorer la promotion du dépistage organisé des cancers par les professionnels de santé libéraux. Dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, des actions de sensibilisation au DO du cancer du sein seront menées localement, avec pour objectif de faire évoluer les représentations des habitants sur la santé, le cancer et les programmes de dépistage organisé des cancers.
- ✓ FA 28 : le Centre social ADACS de Bellecroix élaborera un programme d'ateliers "Santé vous bien" pour l'année scolaire 2018-2019, à destination des Messins, avec des ateliers sur l'alimentation, l'hygiène de vie, l'activité physique, le bien-être et les conduites à risques.
- ✓ FA 30 : le Comité départemental de la Ligue contre le Cancer souhaite expérimenter un programme d'aide à l'arrêt du tabac par le biais de l'animation d'un groupe d'entraide.

## Les réflexions à poursuive ensemble

#### Les groupes de travail

Plusieurs groupes de travail du CLS seront à réunir en 2018 pour continuer d'élaborer et suivre les projets des fiches-actions :

- ✓ FA 1 : la commission Santé des enfants sera à mettre en plus dans la poursuite du groupe de travail du CLS. La Ville de Metz étudie la possibilité de l'inclure dans la commission enfance et jeunesse du projet social de territoire.
- ✓ FA 11 : la commission Santé des jeunes s'appuiera sur la dynamique et l'expérience du réseau GASS (Groupement Accompagnement Santé et Social), élargie aux partenaires volontaires du CLS, avec pour premiers objectifs de définir ses missions et son fonctionnement.
- ✓ FA 35 à 43 : le groupe de travail "Santé et environnement" du CLS devra se réunir pour programmer ensemble les actions projetées au regard des dynamiques et des actions déjà réalisées ou prévues.

D'autres groupes de travail seront à constituer en lien avec les fiches actions pour poursuivre les réflexions et la mise en œuvre opérationnelle des objectifs partagés :

- ✓ Pour sensibiliser les professionnels à l'hygiène de vie et au bien-être des enfants / FA 2
- ✓ Pour prévenir les inégalités de genre par un travail sur l'égalité filles-garçons / FA 22
- ✓ Pour renforcer le rôle des sages-femmes dans le premier recours / FA 25
- ✓ Pour promouvoir les programmes de dépistage organisé des cancers et notamment l'arrivée en 2018 du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus / FA 26
- ✓ Pour élaborer un programme Sport-Santé / FA 29

#### Les rencontres entre acteurs

Les rencontres entre les acteurs du territoire ont permis d'identifier deux nouvelles problématiques sur lesquelles coordonner les actions :

- ✓ L'hygiène bucco-dentaire des enfants
- ✓ L'utilisation des écrans chez les enfants et leurs parents.

#### Les décisions en attente

- ✓ FA 27 : en 2018, les résultats de l'évaluation de l'expérimentation du programme "Je t'aime mon cœur" mené sur le territoire lorrain et notamment sur certains territoires mosellan (Forbach et Saint-Avold), permettront de statuer une éventuelle expérimentation sur le territoire messin.
- ✓ FA 54 : un porteur du projet et un territoire d'expérimentation sont à définir pour concevoir la mise en œuvre de la fiche-action "Habitants, veilleurs de la santé de leur quartier".
- ✓ FA 55 : le réseau de solidarité des associations messines a proposé un projet de plateforme centrale d'accueil et d'accompagnement médico-psycho-social et l'ARS souhaite d'abord améliorer l'existant avant de développer de nouvelles offres ; les besoins d'accès aux droits, aux soins et à la santé sur le territoire sont importants ; la co-construction d'un nouveau projet est à réaliser avec un calendrier de travail partagé pour 2018

## La dynamique partenariale

Pour entretenir la dynamique partenariale, en plus des groupes de travail, une communication partagée et enrichie ensemble devrait être mise en place sur les objets suivants :

- ✓ Informations sur les actions à venir
- ✓ Retours sur les actions mises en œuvre
- ✓ Calendrier des groupes de travail
- ✓ Veille partagée sur les thématiques du CLS

#### Les contacts

#### Référents techniques pour le CLS :

- Jérôme BEGUINET, Chargé de mission animation territoriale à la DT57 de l'ARS : jerome.beguinet@ars.sante.fr – 03 87 37 56 10
- Coralie LEMOINE-FALGAS, Chargée de mission santé de la Ville de Metz : clemoine@mairie-metz.fr – 03 87 55 54 25

## Référent technique pour le CLSM :

 Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur, Centre Hospitalier de Jury : stephane.tinnes@ch-jury.fr – 03 87 56 27 68

## Référente CLS de l'Ireps Lorraine :

- Caroline HERASSE, Chef de projet, Ireps Lorraine: c.herasse@ireps-lorraine.fr 03 87 68 01 02
- Demande de conseils ou d'accompagnement méthodologiques ou d'un appui documentaire : <a href="https://www.ireps-lorraine.fr">https://www.ireps-lorraine.fr</a>

Plateforme partagée : https://ftp2.metz.fr

## Pièces jointes au compte-rendu

- ✓ Liste des participants et des excusés
- ✓ Diaporama de la réunion
- ✓ Dossier CERFA N°12156\*05 fourni par l'ARS
- ✓ Le Contrat local de santé du territoire messin 2017-2020